7

CONSTRUCTION

PEINTRE

RAPPORT D'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL

la FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

CONSTRUCTION

PEINTRE

RAPPORT D'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL

90-02473/

Équipe de production

L'analyse de situation de travail a été effectuée sous la responsabilité des personnes suivantes:

Claude Comtois
Responsable du secteur Meuble et construction*
et coordonnateur pour les métiers régis de la construction
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Jackie Rivrais
Agent de développement pédagogique pour le secteur Meuble et construction*
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Sylvie Gagnon
Conseillère technique en élaboration de programmes
Animatrice de l'atelier
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Ruth Verreault
Conseillère technique en élaboration de programmes
Secrétaire de l'atelier
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Normand Terroux
Responsable du sous-comité "peintre" du CFPIC
Commission de la construction du Québec

Correction, révision et édition:
Les Services linguistiques Dorion-Coupal

Remerciements

L'équipe de production remercie chaleureusement tous les spécialistes du métier qui se sont prêtés à cette analyse de situation de travail. La qualité de leur participation et l'effort mis à fournir de nombreux détails auront permis de réunir le matériel nécessaire à l'élaboration d'un programme de formation répondant davantage aux besoins du milieu.

L'équipe remercie également les observateurs qui, chacun dans leur domaine, ont collaboré - à la demande des participants - à préciser certains aspects du métier.

Dépôt légal: deuxième trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-14778-2

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'analyse de situation de travail a pour but de préciser les compétences sur lesquelles s'appuient les objectifs d'un programme. Elle est le reflet fidèle, du consensus établi par un groupe de spécialistes du marché du travail concernant la description d'un métier en particulier. Dans un souci d'amener les diplômés de la formation professionnelle à exercer de façon compétente le métier auquel ils auront été préparés, le ministère de l'Éducation a fait appel à des spécialistes de la profession pour en décrire à la fois le contenu et les exigences. Réunis autour d'une même table, ces spécialistes se sont entendus sur une définition commune du métier; ils en ont précisé les tâches et les opérations en plus d'établir leurs conditions de réalisation. Voilà, en somme, ce dont fait état le présent rapport.

Le schéma ci-dessous permet de situer l'analyse de situation de travail parmi l'ensemble des productions reliées aux programmes.

Le ministère de l'Éducation prend l'initiative de diffuser ces rapports afin d'informer ses partenaires des travaux en cours et des orientations que prendront les programmes une fois élaborés. Ils pourront également être utilisés par les commissions scolaires à des fins d'information scolaire et professionnelle, de promotion des programmes, de préparation d'offres de service en formation sur mesure en entreprise, etc.

PRODUCTIONS RELIÉES AU PROCESSUS D'ÉLABORATION DE PROGRAMMES

A- ÉTUDES ET PLANIFICATION	– Document d'orientation – Répertoire des profils de formation professionnelle (GIPEX) – Planification quinquennale – Études préliminaires
B- PRODUCTION DE PROGRAMMES	– **Analyse de situation de travail** – Précision de l'orientation, des objets et de la durée de la formation – Rédaction du programme d'études
C- PRODUCTION DE SUPPORT AUX PROGRAMMES	– Guide d'organisation pédagogique et matérielle – Guide pédagogique – Guide d'évaluation

Composition de l'atelier

Les personnes suivantes ont participé à l'atelier d'analyse de la situation de travail des peintres qui s'est tenu à Mirabel les 6, 7 et 8 octobre 1987.

Membres du sous-comité professionnel "peintre" du CFPIC de la Commission de la construction du Québec

Paul Campagna
Gérant d'affaires
Fraternité des peintres
Local 349
8850, boul. St-Laurent
Montréal, Québec
H2N 1M4
(514) 387-9097

Guy Desjardins[1]
Gérant d'affaires
Association nationale des peintres, local 99
4881, rue Jarry Est, suite 226
Montréal, Québec
H1R 1Y1
(514) 327-1459

André Dionne
Estimateur, gérant
Entrepreneur Clarke et Compagnie ltée
4612, boul. Thimens
St-Laurent, Québec
H4R 2B2
(514) 334-1200

Jean Forget[1]
CSD
95, 38e Avenue
St-Eustache, Québec
J7P 3A2
(514) 472-0283

Jean-Marie Gagné[1]
Président
Peinturatom inc.
42, rue Théodore
Valleyfield, Québec
J6T 1C6
(514) 371-3261

Gérard Neff
CSN Construction
155, boul. Charest Est
Québec, Québec
G1K 3G6
(418) 647-5750

Michel St-Gelais[1]
Président
Peinture et décoration MS inc.
4137, Ronsard
Jonquière, Québec
G8A 1B8
(418) 547-5991

Daniel Crousset[1]
Versailles1981 inc.
139, boul. Montréal Est
Montréal, Québec
H1B 5P1
(514) 645-2216

---

[1] *Ces membres ont aussi agi à titre d'experts dans le domaine.*

Spécialistes du métier

René Blanchette
Superviseur de l'estimation
Entrepreneur Clarke et Compagnie ltée
4612, boul. Thimens
St-Laurent, Québec
H4R 2B1
(514) 334-1200

Pierre Laforest
Peintre
Hôpital L.-H.-Lafontaine
7401, rue Hochelaga
Montréal, Québec
H1N 3M5
(514) 253-8200, poste 649

Roger Pelichet
Vice-président
CPQMC
Local 349
8850, boul. St-Laurent
Montréal, Québec
H2N 1M4
(514) 387-9097

Observateurs

Robert Bélanger
Ingénieur
CSST
1199, rue Bleury
Montréal, Québec
H3B 3J1
(514) 873-8287

Benoît Dubé
Professionnel
MÉQ - DGÉA
1035, rue de la Chevrotière
Québec, Québec
G1R 5A5
(418) 643-5267

Gérard Lacroix
Attaché d'administration
MMSR
255, boul. Crémazie Est
Montréal, Québec
H2M 1L5
(514) 873-4646

Table des matières

Page

Introduction

1. Description générale du métier 5

1.1 Définition du métier 5
1.2 Conditions et organisation du travail 6
1.3 Exigences du métier 6
1.4 Situation actuelle sur le marché du travail 6

2. Le processus de travail 7

2.1 Tâches et opérations 7
2.2 Principales étapes du processus de travail 10
2.3 Conditions de réalisation 13
2.4 Matériel spécifique aux tâches 14
2.5 Critères de performance 20

3. Habiletés 25

3.1 Habiletés cognitives 25
3.2 Habiletés psychomotrices 26
3.3 Habiletés sensorielles 26
3.4 Habiletés affectives 26

4. Comportements généraux 27

4.1 Attitudes 27
4.2 Habitudes 27

5. Formation 29

5.1 Orientations générales 29
5.2 Ressources humaines 29
5.3 Durée de la formation pratique et théorique 29
5.4 Clientèles scolaires 29
5.5 Évaluation en cours de formation 30
5.6 Spécialités 30
5.7 Coopération école-industrie 30

6. Poursuite des travaux 31

Introduction

Ce rapport a pour but de colliger et d'organiser l'information recueillie lors de l'atelier d'analyse de la situation de travail des peintres. L'atelier s'est tenu au Château Mirabel les 6, 7 et 8 octobre 1987 en présence de gens du métier mandatés par les associations désignées.

Comme le succès du processus d'élaboration des programmes (selon la méthode IXE) dépend directement de la validité des renseignements obtenus à l'étape de conception, un effort particulier a été fait pour que, d'une part, toutes les données recueillies à l'atelier se retrouvent dans ce rapport et que, d'autre part, ces données reflètent fidèlement la réalité du métier analysé.

La validation de ce rapport par les membres du sous-comité professionnel "peintre" du CFPIC permettra à l'équipe de production de poursuivre adéquatement le processus de travail déjà amorcé.

1. Description générale du métier de peintre

1.1 Définition du métier

Les peintres sont des travailleurs et des travailleuses qualifiés de l'industrie de la construction dont le métier est régi par décret et assujetti à la Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre (L.R.Q., c. F-5, a.30).

C'est un règlement de cette loi qui définit le métier de peintre:

"Le terme "peintre" désigne toute personne qui exécute:

a) les travaux de préparation et de conditionnement des surfaces à l'intérieur et à l'extérieur de toute construction et leur revêtement d'une ou plusieurs couches de composés filmogènes en vue d'en assurer la protection et l'embellissement.

Le terme "composé filmogène" désigne toute substance liquide ou gommeuse, naturelle ou synthétique, transparente, semi-transparente, opaque ou colorée, qui a pour propriété de former un film protecteur continu sur les surfaces;

b) les travaux de revêtement de surface murale au moyen de papier tenture ou de tout autre matériau similaire, naturel ou synthétique, préencollé ou collé;

c) les autres travaux comportant la pose de renforts, de coins de fer et d'accessoires, ainsi que le remplissage des joints de planches murales.

L'exécution des travaux décrits au premier alinéa, comprend la manutention reliée à l'exercice du métier pour fins d'installation immédiate et définitive".[2]

En d'autres termes, le métier de peintre consiste essentiellement à préparer des surfaces de bois, des surfaces calcaires, métalliques ou synthétiques avant de procéder à leur finition en y appliquant des substances liquides ou granuleuses, ou encore des revêtements de papier, de vinyle, de tissu, etc. Bien qu'en général les peintres travaillent les grandes surfaces, ils peuvent aussi procéder à des travaux d'identification (lignes de stationnement, par exemple) et de décoration de surfaces (dessin graphique, lettrage, application de feuilles d'or et d'argent, imitation des bois et des marbress) ou de restauration (finition de bois).

Si l'on veut établir un parallèle entre les tâches des peintres au Québec et la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP) d'Emploi et Immigration Canada, il faut se référer aux groupes professionnels des peintres (8785), des plâtriers (8784) et des autres travailleurs du bâtiment (8799), et retenir les titres suivants:

- Peintre et décorateur	(8785-110)
- Colleur de papier peint	(8785-114)
- Peintre, travail grossier	(8785-118)
- Peintre en bâtiment	(8785-120)
- Traceur sur la chaussée	(8785-126)
- Colleur d'affiches	(8785-130)
- Jointoyeur de panneaux muraux	(8784-130)
- Ravaleur-nettoyeur de bâtiment	(8799-254)

Ces titres sont indiqués ici parce qu'ils sont utilisés dans la majorité des études de main-d'oeuvre; il faut noter cependant que dans le contexte québécois, il est possible de retrouver d'autres appellations.

Les travaux de préparation et de finition de produits et articles manufacturés (meubles, accessoires ménagers, automobiles, etc.) sont toujours exclus du métier de peintre.

Enfin, les progrès technologiques ont amené l'utilisation de procédés nouveaux tels le nettoyage au jet et la métallisation. De plus, des changements sont actuellement apportés aux abrasifs utilisés pour nettoyer les surfaces extérieures et intérieures afin de minimiser leur impact sur l'environnement.

---

[2] OCQ. *Règlement sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre de l'industrie de la construction*, juin 1985, p. 16 et 17.

1.2 Conditions et organisation du travail

Comme plusieurs autres métiers de la construction, le travail de peintre est exigeant physiquement; il faut déplacer du matériel, des meubles et des appareils électroménagers, installer des échafaudages, etc. Cela oblige à des mouvements et des déplacements continuels: grimper, demeurer debout, s'accroupir, s'étirer, etc.

Selon le chantier et le type de bâtiment (résidentiel, commercial ou industriel), les peintres peuvent être appelés à travailler à l'intérieur ou à l'extérieur, au sol ou en hauteur. Ils peuvent être exposés aux intempéries, à la poussière, aux vapeurs toxiques et au bruit. Le métier de peintre exige de la minutie et de la précision car il s'agit d'un travail de finition.

Les peintres sont généralement les derniers à quitter le chantier. Pour assurer la qualité de leur travail, ils doivent souvent réparer ou parfaire celui effectué au préalable par les autres corps de métier.

Selon les tâches à effectuer, les peintres travaillent seuls ou en équipe. L'horaire est habituellement fixe, sauf durant la saison estivale où ils sont appelés à faire des heures supplémentaires. Alors que les travaux extérieurs dépendent des conditions climatiques, certains autres s'effectuant à l'intérieur se font à l'année longue.

1.3 Exigences du métier

Pour exercer le métier de peintre, en plus des habiletés à développer et à acquérir, il faut:

- aimer le travail de précision, le travail méticuleux;
- aimer le travail répétitif;
- avoir la souplesse physique nécessaire pour se baisser, s'agenouiller, s'accroupir, etc.;
- supporter les hauteurs;
- pouvoir fournir un effort physique moyen;
- être capable de travailler autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en y supportant le vent, la chaleur, le froid, etc.;
- percevoir et distinguer les couleurs et les textures;
- ne pas craindre le travail salissant.

1.4 Situation actuelle sur le marché du travail

Selon les données disponibles les plus récentes[3], il y avait en 1986:

2 175	compagnons
1 199	apprentis

...soit 0,55 apprenti pour chaque compagnon. Si l'on considère les 800 nouveaux apprentis enregistrés à la CCQ depuis mai 1987, on obtient un rapport de 0,92 apprenti par compagnon. La réforme actuelle devrait porter cette proportion à un apprenti pour cinq compagnons[4].

Selon les gens du métier, il n'y a pas de pénurie de main-d'oeuvre dans ce domaine, mais bien une pénurie de main-d'oeuvre véritablement qualifiée.

Les salaires actuels sont de:

- 16,66 $/heure pour les compagnons;
- 10,00 $/heure pour les apprentis période 1;
- 11,66 $/heure pour les apprentis période 2;
- 14,16 $/heure pour les apprentis période 3[5].

À ce taux horaire s'ajoute, chaque semaine, 10 % du salaire gagné à titre d'indemnité de congés annuels obligatoires et de jours fériés et chômés[6].

[3] CCQ. *Analyse de l'industrie de la construction au Québec - 1986,* mai 1987, version préliminaire non paginée, tableau statistique 3.2.

[4] CCQ. *Règlement sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre de l'industrie de la construction,* p. 22.

[5] CCQ. *Décret de la construction,* février 1987, p. 133.

[6] *Ibid.*, p. 48.

2. Le processus de travail

2.1 Tâches et opérations

Le tableau suivant présente les treize tâches du métier de peintre et les différentes opérations nécessaires à leur réalisation.

On peut regrouper ces tâches de la façon suivante:

Préparation des surfaces:

1. préparer des surfaces de bois;
2. préparer des surfaces calcaires;
3. préparer des surfaces métalliques;
4. préparer des surfaces synthétiques;
5. préparer des surfaces sur planches murales.

Finition des surfaces:

6. appliquer de la peinture, du vernis, de la teinture;
7. poser des revêtements;
8. appliquer des composés granuleux;
9. identifier et décorer des surfaces (dessins graphiques, lettrage, lignes de stationnement);
10. poser des feuilles d'or et d'argent;
11. imiter les bois et les marbres;
12. faire la finition du bois.

Échafaudage

Une tâche peut précéder la préparation et la finition des surfaces:

13. échafauder.

Tableau des tâches et opérations

1. Préparer des surfaces de bois

1.1	Prendre connaissance du devis
1.2	Visiter les lieux (s'il y a lieu)
1.3	Nettoyer les lieux (s'il y a lieu)
1.4	Préparer l'équipement
1.5	Protéger les autres surfaces
1.6	Échafauder (s'il y a lieu)
1.7	Nettoyer les surfaces
1.8	Gratter les vieux matériaux (sabler, décaper, brûler, utiliser des produits chimiques, s'il y a lieu)
1.9	Préparer et conditionner les peintures ou les composés (s'il y a lieu)
1.10	Réparer et mastiquer (s'il y a lieu)
1.11	Sabler les réparations (s'il y a lieu)
1.12	Nettoyer et épousseter
1.13	Appliquer l'apprêt approprié (s'il y a lieu)
1.14	Nettoyer les outils et l'équipement

2. Préparer des surfaces calcaires

2.1	Prendre connaissance du devis
2.2	Visiter les lieux (chantier)
2.3	Nettoyer les lieux (s'il y a lieu)
2.4	Préparer l'équipement
2.5	Protéger les autres surfaces
2.6	Échafauder (s'il y a lieu)
2.7	Nettoyer (à l'eau, à sec ou avec des produits chimiques selon le cas et s'il y a lieu)
2.8	Gratter
2.9	Réparer (s'il y a lieu)
2.10	Sabler (s'il y a lieu)
2.11	Nettoyer et épousseter
2.12	Préparer et conditionner la peinture ou les composés
2.13	Appliquer la couche ou l'apprêt approprié
2.14	Nettoyer les outils et l'équipement

3. Préparer des surfaces métalliques

3.1 Prendre connaissance du devis
3.2 Visiter les lieux (chantier)
3.3 Nettoyer les lieux (s'il y a lieu)
3.4 Préparer l'équipement
3.5 Protéger les autres surfaces
3.6 Échafauder (s'il y a lieu)
3.7 Sabler (nettoyer avant s'il y a lieu) avec l'équipement et les produits appropriés, nettoyer puis épousseter
3.8 Réparer (s'il y a lieu)
3.9 Sabler les réparations (s'il y a lieu)
3.10 Nettoyer ou épousseter (s'il y a lieu)
3.11 Préparer et conditionner la peinture ou les composés (s'il y a lieu)
3.12 Appliquer la couche d'apprêt
3.13 Nettoyer les outils et l'équipement appropriés

4. Préparer des surfaces synthétiques

4.1 Prendre connaissance des devis
4.2 Visiter les lieux
4.3 Nettoyer les lieux (s'il y a lieu)
4.4 Préparer l'équipement
4.5 Protéger les autres surfaces
4.6 Échafauder (s'il y a lieu)
4.7 Nettoyer les surfaces
4.8 Gratter ou sabler
4.9 Épousseter
4.10 Préparer et conditionner la peinture ou les composés
4.11 Réparer (s'il y a lieu)
4.12 Sabler et épousseter
4.13 Appliquer la couche de fond appropriée
4.14 Nettoyer les outils et l'équipement

5. Préparer des surfaces sur planches murales

5.1 Poser les coins métalliques
5.2 Poser le papier (si non encollé, appliquer de l'enduit)
5.3 Appliquer l'enduit (s'il y a lieu)
5.4 Lisser la surface
5.5 Appliquer la 2e couche d'enduit
5.6 Sabler légèrement
5.7 Appliquer la 3e couche d'enduit
5.8 Sabler légèrement
5.9 Nettoyer les outils et l'équipement

6. Appliquer de la peinture, du vernis et de la teinture

6.1 Préparer et conditionner les peintures ou les composés
6.2 Appliquer la 1re couche de finition
6.3 Sabler légèrement
6.4 Retoucher le scellant
6.5 Appliquer la 2e couche de finition
6.6 Nettoyer les outils et l'équipement
6.7 Remiser l'équipement et nettoyer les lieux

7. Poser des revêtements

7.1 Lire les instructions
7.2 Vérifier et préparer le matériel nécessaire
7.3 Préparer la colle pour le papier d'apprêt (s'il y a lieu)
7.4 Poser le papier d'apprêt (s'il y a lieu)
7.5 Préparer la colle pour le revêtement (s'il y a lieu)
7.6 Prendre les mesures et prévoir les raccordements
7.7 Encoller ou mouiller les laizes (selon le type de revêtement)
7.8 Poser les laizes
7.9 Rouler les joints (s'il y a lieu)
7.10 Découper les surplus (s'il y a lieu)
7.11 Essuyer les surplus de colle
7.12 Vérifier la perfection des surfaces
7.13 Nettoyer les outils et l'équipement
7.14 Ramasser l'équipement et nettoyer les lieux
7.15 Appliquer la couche protectrice (s'il y a lieu)

8. Appliquer des composés granuleux

8.1 Masquer (si nécessaire)
8.2 Préparer le composé (teindre si nécessaire)
8.3 Appliquer le composé selon les spécifications du devis
8.4 Appliquer la 2e couche
8.5 Découper le masquage
8.6 Peindre (s'il y a lieu)
8.7 Nettoyer les outils et l'équipement
8.8 Nettoyer les lieux et ramasser l'équipement

9. Identifier et décorer des surfaces (dessins graphiques, lettrage, lignes de stationnement)

9.1 Tracer, mesurer, dessiner
9.2 Préparer et conditionner les peintures
9.3 Masquer (si désiré)
9.4 Appliquer la couleur maîtresse (s'il y a lieu)
9.5 Appliquer les couleurs suivantes (avec ou sans masquage)
9.6 Sabler et épousseter (selon le type de dessin ou si désiré)
9.7 Nettoyer les outils et l'équipement
9.8 Appliquer la couche protectrice (s'il y a lieu)
9.9 Nettoyer les outils et l'équipement
9.10 Ramasser l'équipement et nettoyer les lieux

10. Poser des feuilles d'or et d'argent

10.1 Préparer et teindre le mordant
10.2 Appliquer le mordant
10.3 Laisser prendre
10.4 Appliquer la feuille
10.5 Travailler la feuille et découper (s'il y a lieu)
10.6 Appliquer une couche de gomme laque et vernir (s'il y a lieu)
10.7 Polir
10.8 Nettoyer les outils et ramasser l'équipement

11. Imiter les bois, les marbres, etc.

11.1 Préparer adéquatement la surface
11.2 Préparer et conditionner les peintures ou les glacis
11.3 Appliquer les peintures de fond en fonction de l'imitation à réaliser
11.4 Tracer les lignes (s'il y a lieu)
11.5 Appliquer les glacis et les couleurs (s'il y a lieu)
11.6 Tracer le pourtour des panneaux (s'il y a lieu)
11.7 Imiter les bois ou les marbres
11.8 Appliquer les vernis
11.9 Polir les surfaces
11.10 Nettoyer les outils et l'équipement
11.11 Nettoyer les lieux et ramasser l'équipement

12. Faire la finition du bois

12.1 Préparer adéquatement la surface
12.2 Décolorer les surfaces (si nécessaire)
12.3 Préparer et conditionner les teinture ou les composés
12.4 Appliquer les teintures et les bouche-pores
12.5 Appliquer les vernis
12.6 Réparer les défauts
12.7 Polir les surfaces
12.8 Nettoyer les outils et l'équipement
12.9 Ramasser l'équipement et nettoyer les lieux

13. Échafauder

13.1 Analyser le travail à effectuer et l'emplacement
13.2 Vérifier l'équipement
13.3 Préparer le terrain
13.4 Poser les assises
13.5 Monter les éléments selon les normes
13.6 Démonter les échafaudages (et les nettoyer s'il y a lieu)
13.7 Ramasser les éléments

2.2 Principales étapes du processus de travail

La présentation des tâches en sous-groupes permet de distinguer pareillement les étapes du processus de travail des peintres, soit:

- préparer la surface (tâches 1 à 5) et
- procéder à sa finition (tâches 6 à 12).

La tâche d'échafaudage n'est évidemment obligatoire que lorsque la surface à peindre se trouve à une hauteur difficilement accessible autrement.

Parmi les tâches de finition, les tâches 9, 10 et 11 sont moins courantes et considérées comme des spécialités du métier. Elles se distinguent des autres par:

- le type de surface (p. ex. de stationnement);
- la superficie des surfaces à finir;
- le type de bâtiment (p. ex. églises, bâtiments historiques, etc.);
- la complexité du travail.

De façon générale, chaque type de finition est précédé d'un type de préparation de surface, selon qu'il s'agisse de bois, de calcaire, de métal ou de surfaces synthétiques.

Voici les types de finition appropriés aux différents types de surfaces:

Surfaces	*Finition*
de bois	• peinture • teinture • vernis • revêtements • composés granuleux • dessins • lettrage • feuilles d'or et d'argent • imitation des bois ou des marbres • finition du bois
calcaires	• peinture • teinture • vernis • revêtements • composés granuleux • dessins • lettrage • lignes de stationnement • feuilles d'or et d'argent • imitation des bois ou des marbres
métalliques	• peinture • revêtements • composés granuleux • dessins • lettrage • lignes de stationnement • feuilles d'or et d'argent • imitation des bois ou des marbres
synthétiques	• peinture • vernis • revêtements • composés granuleux • dessins • lettrage • feuilles d'or et d'argent • imitation des bois ou des marbres

Bien que la liste des tâches et opérations ne le spécifie pas, les peintres sont souvent appelés à poser des joints d'étanchéité, à imperméabiliser certaines surfaces et à appliquer du scellant. Ces opérations particulières s'effectuent sur des surfaces de bois, des surfaces calcaires, métalliques ou synthétiques. Elles permettent, entre autres, d'effectuer la réparation de carreaux de fenêtres et de portes sur bâti de bois.

Importance des tâches

Non seulement la préparation des surfaces est une tâche importante par sa fréquence d'exécution, mais elle est essentielle à la qualité de la finition. En ce sens, les tâches de préparation sont considérées plus importantes que celles de finition, à moins que cette dernière ait pour but de camoufler des imperfections (p. ex.: poser des revêtements).

La fréquence d'exécution des tâches

Selon les gens du métier, les peintres consacrent près de la moitié de leur temps à appliquer de la peinture, du vernis, de la teinture (tâche 6). La préparation des surfaces calcaires (tâche 2) vient en deuxième lieu. La fréquence d'exécution des autres tâches dépend du secteur d'activité et des spécialités. Nous pouvons les répartir ainsi:

Souvent exécutées

- Poser des revêtements
- Préparer des surfaces de bois
- Préparer des surfaces métalliques
- Faire la finition du bois
- Échafauder

Quelquefois exécutées

- Appliquer des composés granuleux
- Identifier et décorer des surfaces
- Préparer des surfaces sur planches murales

Rarement exécutées

- Préparer des surfaces synthétiques
- Poser des feuilles d'or ou d'argent
- Imiter les bois et les marbres

Complexité des tâches

Les différentes tâches des peintres présentent des degrés de complexité qui varient selon la précision exigée, l'équipement utilisé et la vitesse d'exécution possible.

Ainsi, sont considérés comme *très complexes*, les travaux de finition suivants:

- poser des revêtements;
- poser des feuilles d'or et d'argent;
- imiter les bois et les marbres.

L'identification et la décoration des surfaces peuvent présenter des degrés de complexité variant de ***très à assez*** en fonction du type de dessin à produire ou à reproduire.

Monter des échafaudages semble *assez complexe,* tandis que ces autres tâches sont jugées *assez ou moyennement* complexes:

- préparer des surfaces calcaires;
- préparer des surfaces métalliques;
- appliquer de la peinture, du vernis, de la teinture;
- appliquer des composés granuleux;
- préparer des surfaces sur planches murales;
- préparer des surfaces de bois;
- préparer des surfaces synthétiques.

Les différents procédés utilisés pour nettoyer ou enlever les vieux matériaux

Comme on a pu le constater à la lecture du tableau des tâches et opérations au point 2.1, les opérations de préparation varient selon le type de surface (bois, métal, calcaire), mais aussi selon sa localisation (intérieure ou extérieure) et son type de recouvrement. En fonction de ces critères, plusieurs procédés de nettoyage ou d'enlèvement des vieux matériaux peuvent être utilisés.

***Gratter** à l'aide de:*

- racloir "4"
- couteau à mastic
- couteau ouvre-fissure
- papier abrasif
- brosse d'acier
- marteau-piqueur *(hand chipping hammer)*
- grattoir (de tout genre)

***Sabler ou poncer** à l'aide de:*

- papier abrasif (de toute catégorie)
- laine d'acier
- papier de verre à l'eau
- sableuse à air ou électrique (vibrateur, à bande, circulaire)
- équipement de pulvérisation avec abrasifs spécifiques

***Décaper** à l'aide de:*

- décapant
- chalumeau
- fer à chaleur
- pistolet chauffant électrique
- acide nitrique

***Déroulller** à l'aide de:*

- marteau-piqueur *(hand chipping hammer)*
- brosse d'acier
- papier abrasif
- équipement de pulvérisation (jet d'abrasif)
- laine d'acier
- ciseaux à décaper *(rust chisel)*
- procédés chimiques
- *Jasen gun*

Nettoyer

- à l'eau
- avec un équipement de pulvérisation (jet d'eau ou d'abrasif)
- à l'acide acétique
- à l'acide muriatique

Remarques sur certaines tâches

Tâche 2:
Préparer des surfaces calcaires

Dans le cas de certaines surfaces intérieures, lorsque le plâtre s'effrite, on peut poser du coton à l'aide d'une colle à vinyle avant de procéder à la finition.

Tâche 3:
Préparer des surfaces métalliques

Dans le cas de structures métalliques (ponts, tours, etc.), la préparation des surfaces nécessite l'utilisation d'un équipement plus sophistiqué à l'étape de la pulvérisation:

- équipement de pulvérisation (diesel ou électrique);
- compresseur mobile (diesel ou électrique);
- boyaux pour projeter l'air, l'eau ou les différents abrasifs;
- buses de projection;
- pompes pour compresser l'eau.

Notons également que, selon le cas, les substances de recouvrement utilisées peuvent être spécifiques (la métallisation p. ex.).

Tâche 7: Poser des revêtements

Les opérations énumérées au tableau des tâches et opérations ne concernent que la pose des revêtements les plus courants (papier et vinyle, pré-encollés ou non).

Il faut poser un papier d'apprêt *(backing* ou *lining)* lorsque le papier de revêtement est trop délicat ou que la surface à recouvrir est friable. La pose du papier d'apprêt se fait alors dans le sens opposé au revêtement de finition.

S'il s'agit de poser du papier métallique ou du tissu, les mesures et les raccordements (7.6) seront différents et les surplus seront découpés (7.10) avant ou après la pose, selon le cas.

Cette tâche inclut également la pose de tissu tendu sur cadre. En ce cas, il faut:

- prendre les mesures;
- choisir les bois pour les lattes;
- tirer des lignes au fil à plomb;
- poser des chevilles au mur pour la prise des lattes;
- découper les lattes de bois et le tissu;
- assembler les laizes les unes contre les autres et les coudre;
- tendre le tissu sur les cadres.

Tâche 8:
Appliquer des composés granuleux

À l'opération 8.4, divers instruments d'application peuvent être utilisés:

- pistolet à sable;
- peignes;
- brosses raides;
- truelles;
- brosses d'acier;
- spatules;
- éponges;
- rouleaux;
- pinceaux.

2.3 Conditions de réalisation

Degré d'autonomie

On ne peut, à ce sujet, établir de règle générale. Le travail se fait seul ou en équipe, avec ou sans surveillance, selon l'ampleur de la surface ou la complexité des procédés utilisés, ou encore selon les normes de l'entrepreneur pour lequel le ou la peintre travaille. Les tâches plus complexes (la pose de feuilles d'or et d'argent, et l'imitation des bois et des marbres) se font en général individuellement.

Références utilisées

Les références de base utilisées par les peintres sont:

- les normes gouvernementales;
- les instructions du fabricant, s'il y a lieu;
- le code de sécurité de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), principalement pour les échafaudages;
- certains livres ou manuels spécialisés selon la tâche: art graphique, finition du bois et imitation des bois et des marbres.

Consignes spécifiques

En général, les consignes à respecter pour exécuter les tâches sont fournies par:

- les plans et devis;
- l'employeur ou
- le client.

Conditions environnementales

Certaines tâches exécutées sur des surfaces intérieures présentent des conditions parfois difficiles en raison:

- de la poussière;
- des odeurs et des vapeurs dégagées par certains produits;
- de la chaleur;
- de l'humidité ou
- du bruit.

Quant aux tâches exécutées à l'extérieur, elles sont rendues difficiles par:

- les conditions climatiques (vent, pluie, neige, froid, chaleur, etc.) et
- l'équipement utilisé (bruit et poussière, principalement dans le cas des surfaces métalliques).

Liens avec d'autres corps de métier

Comme nous l'avons mentionné au début de ce rapport, le travail des peintres est tributaire de celui effectué au préalable par d'autres corps de métier, dépendamment du type de surface à recouvrir. Le ou la peintre peut ainsi intervenir après:

- le menuisier;
- le plâtrier;
- le maçon;
- le monteur d'acier;
- le poseur de systèmes intérieurs ou
- l'électricien.

Pour la finition du bois, les peintres peuvent être appelés à travailler de concert avec les menuisiers qui posent les portes et les fenêtres.

2.4 Matériel spécifique aux tâches

Nous vous présentons, dans le tableau qui suit, la liste des matériaux, de l'outillage et de l'équipement nécessaires à l'exécution de chacune des tâches des peintres.

Matériel, outillage et équipement spécifiques aux tâches

Tâche 1
Préparer des surfaces de bois

Matériel	Outillage et équipement
Enduit de rebouchage (à l'huile et à l'eau)	Sableuses à bande et à vibrateur
Bouche-pores	Pinceaux
Apprêt (huile ou eau)	Racloirs
Papier de verre	Couteaux à mastic
Préservatif	Grattoirs
Gomme laque	Plateaux et rouleaux
Diluants	Chaudières
Dissolvants	Bombonne à gaz propane avec chalumeau
Teinture	Brosses, époussettes
Décapant	Équipement de vaporisation
	Marteaux
	Tournevis
	Pinces, clés
	Escabeaux, échelles
	Toiles de protection
	Gants de caoutchouc
	Extincteur
	Échafaudages (s'il y a lieu)

Tâche 2
Préparer des surfaces calcaires

Matériel	Outillage et équipement
Enduit de rebouchage	Grattoirs
Sable ou abrasif	Couteaux à mastic
Apprêt (huile ou eau)	Brosses à soies raides
Acide muriatique	Gants de caoutchouc
Savons commerciaux	Racloirs
Papier de verre	Récipients de mélange
Solvants	Toiles de protection
Diluants	Pinceaux
Toile de coton	Plateaux et rouleaux
Colle à vinyle	Équipement de vaporisation
	Équipement à jet de sable
	Escabeaux
	Échelles
	Échafaudages (s'il y a lieu)

Tâche 3
Préparer des surfaces métalliques

Matériel	Outillage et équipement
Particules de verre	Équipement à jet sable (diesel ou électrique)
Sable (différentes grosseurs)	Boyaux de projection (eau, air, abrasifs)
Grains de blé d'Inde	Buses de projection
Papier de verre	Pompes pour compresser l'eau
Eau	Grattoirs
Grenailles d'acier	Brosses métalliques
Différents produits chimiques de nettoyage	Racloirs
Apprêt	Chalumeaux
Diluants	Bombonne de gaz propane
Dissolvants	Pinceaux
Enduit de rebouchage (*epoxy*, fibre de verre)	Toiles de protection
	Ciseaux à décaper (*rust chisel*)
	Marteaux-piqueurs (*hand chipping hammer*)
	Extincteurs
	Échafaudages

Tâche 4
Préparer des surfaces synthétiques

Matériel	Outillage et équipement
Savon	Couteaux à mastic
Détergent	Grattoirs
Enduit de rebouchage (à l'eau ou à l'huile)	Racloirs
Papier de verre	Seaux
Apprêt	Escabeaux
	Brosses et époussettes
	Pinceaux
	Plateaux et rouleaux
	Toiles de protection

Tâche 5
Préparer des surfaces sur planches murales

Matériel	Outillage et équipement
Papier à joint (encollé ou non)	Plateaux
Ciment à joint (poudre ou pâte)	Boucliers
Coins de fer	Couteaux à enduire (différentes largeurs)
Clous ou vis	Marteaux
Colle contact	Tournevis à *gyproc*
Papier de verre	Applicateur de ciment (droit et pour coin)
	Blocs à sabler
	Leviers pour feuilles de gypse
	Éponges
	Laine d'acier
	Échafaudages

Tâche 6
Appliquer de la peinture, du vernis, de la teinture

Matériel	Outillage et équipement
Peinture de finition (à l'eau ou à l'huile)	Pinceaux
Epoxy	Plateaux et rouleaux
Vernis	Toiles protectrices
Teinture	Aspirateur
Conditionneurs et apprêts	Équipement de vaporisation
Solvants	Ruban à masquer
Papier de verre	Tournevis
Diluants	Marteaux
Scellants	Pinces, clés
	Escabeaux
	Échelles
	Échafaudages

Tâche 7
Poser des revêtements

Matériel	Outillage et équipement
Colle	Pinceaux
Papier, tissu, vinyle	Plateaux et rouleaux
Papier embossé	Couteaux à enduire
Papier velours	Seaux et tamis
Papier métallique	Table à tapisserie
Composés synthétiques	Ruban à mesurer
Lattes de bois	Règles
Chevilles, vis	Fil à plomb
Colle à bois	Crayons, craie
Papier de verre	Niveaux
Bouche-pores	Corde à tracer
Teinture	Brosses à tapisserie
Huile danoise	Éponges
Scellants	Couteau *utilité*
Cire	Tranchets
Gomme laque	Lames de rasoir
Solvants	Roulettes
Alcool	Récipients pour tremper le papier pré-encollé
Jute	Marteaux
Peintures	Tournevis
	Machine à coudre et accessoires
	Brocheuses
	Échafaudages

Tâche 8

Appliquer des composés granuleux

Matériel	Outillage et équipement
Apprêt au latex	Pinceaux
Scellant	Plateaux et rouleaux
Colle	Éponges
Solvant	Truelles
Composés granuleux	Brosses raides
Peintures plastiques	Brosses d'acier
Plâtre de Paris	Peignes
Huile de lin bouillie	Balais
Papier de verre	Soufflets à sable
Colorants	Spatules
Glacis	Règles
Peinture	Corde à tracer
Ruban à masquer	Ruban à mesurer
	Équipement de vaporisation
	Toiles de protection
	Chiffons
	Papier froissé
	Chaudières
	Fil à plomb
	Niveaux

Tâche 9

Identifier et décorer des surfaces (dessins graphiques, lettrage, lignes de stationnement)

Matériel	Outillage et équipement
Peinture (huile et latex)	Pinceaux
Crayon gras (surface métallique)	Toiles de protection
Ruban à masquer	Ciseaux
Colorants	Équerres
Alcool	Règles
Huile de lin	Compas
Gomme laque	Couteaux à pochoirs
Papier fort et à tracer	Vitre
Craie	Pierre à aiguiser
Coton à fromage	Pierre à poncif
Vaseline	Racloirs
Huile	Équipement de vaporisation
Peinture réfléchissante	Pinceaux à pochoirs
Graisse	Chiffons
	Ligneur à roulette
	Plateaux et rouleaux
	Cônes de signalisation
	Corde à tracer
	Échafaudages

Tâche 10
Poser des feuilles d'or et d'argent

Matériel	Outillage et équipement
Feuilles d'or de 12 à 23 carats	Pinceaux variés
Feuilles d'argent	Plateaux et rouleaux
Feuilles de palladium	Époussettes, brosses
Feuilles de cuivre	Chaudières
Feuilles métalliques	Équipement de vaporisation
Alcool français (mordant)	Palette à mélanger
Ouate	Couteaux (de différente grosseur)
Vernis	Pinceaux en poil d'écureuil
Colorants	Coussins
Papier de verre	Pinceaux à dorure
Peinture	Laine d'acier
Ruban à masquer	Échafaudages
Solvants	
Gomme laque	
Essence minérale	

Tâche 11
Imiter les bois, les marbres, etc.

Matériel	Outillage et équipement
Enduit de rebouchage	Brosses
Solvants	Couteaux (de différente grosseur)
Peinture	Truelles
Ruban à masquer	Chaudières et tamis
Papier de verre (sec et à l'eau)	Pinceaux
Ciment à joint	Équipement de vaporisation
Glacis (huile, eau, bière, alcool)	Peignes métalliques
Huile de lin	Pinceaux d'artistes
Vernis	Pinceaux usés
Gomme laque	Queues de morue
Alcool	Éponges
Cire (liquide, pâte)	Chiffons
Teinture	Jute
Bouche-pores	Chamois
Acide	Blaireaux
Laine d'acier	Plumes d'oie
Diluants	Feutre
Colorants (huile, eau)	Bains-marie
	Polissoirs mécaniques

Tâche 12
Faire la finition du bois

Matériel

Acides (en solution liquide ou en cristaux)
Teinture
Enduit de rebouchage
Vernis
Bouche-pores
Papier de verre (sec et à l'eau)
Huile danoise
Laine d'acier
Ruban à masquer
Colorant
Résine en bâton
Gomme laque
Diluant
Décapant
Peinture (huile et eau)
Epoxy
Laque
Huile de polissage
Cire

Outillage et équipement

Sableuses (à vibrateur et à bande)
Bombonne de gaz propane et accessoires
Pinceaux
Plateaux et rouleaux
Couteaux à mastic
Racloirs
Grattoirs
Spatules
Mélangeurs mécaniques
Époussettes
Équipement de vaporisation
Marteaux
Tournevis
Pinces, clés
Chiffons
Éponges
Chaudières
Gants de caoutchouc
Toiles de protection
Peaux de mouton
Polissoirs mécaniques (vibrateurs ou circulaires)
Échafaudages

Tâche 13
Échafauder

Échafaudages simples

Escabeaux
Échelles
Tréteaux
À équerre et à étais
À simples poteaux
À doubles poteaux

Échafaudages à éléments

Cadres d'acier
Tubes et colliers
Échafaudages suspendus
À sellette
À volants
etc.

Composants

Cadres et échelles
Entretoises
Madriers
Plaqués de base
Roulettes
Garde-corps
Vis d'ajustement
Consoles
Colliers orthogonaux
Cables de secours
Ceintures de sécurité

2.5 Critères de performance

Nous présentons ici, sous forme de tableau, les critères de performance reliés à chacune des tâches des peintres en bâtiment. Les critères sont présentés selon six points de vue: la santé et la sécurité; l'autonomie; la durée d'exécution de la tâche; la quantité ou la qualité du travail; les attitudes ou habitudes durant la réalisation de la tâche, et les exigences particulières.

Critères de performance

Tâche 1
Préparer des surfaces de bois

Santé et sécurité	Autonomie	Durée	Quantité et qualité	Attitudes et habitudes	Exigences particulières
• respect du code de sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, R.6) • respect du règlement sur la qualité du milieu de travail (S-2.1, R.15)	• compétence • expérience • débrouillardise • habileté	• examen de la surface à couvrir • application du produit selon le sens du bois	• protection des surfaces • application du produit selon le sens du bois	• intérêt pour le travail répétitif • patience • perfectionnisme	• respect de la température appropriée • sabler dans le sens des fibres du bois

Tâche 2
Préparer des surfaces calcaires

Santé et sécurité	Autonomie	Durée	Quantité et qualité	Attitudes et habitudes	Exigences particulières
• respect du code de sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, R.6) • respect du règlement sur la qualité du milieu de travail (S-2.1, R.15)	• compétence • expérience • débrouillardise • habileté	• respect des délais pour le ciment à joint, le plâtre de Paris et l'enduit de rebouchage	• examen de la texture de la surface	• intérêt pour le travail répétitif • patience • perfectionnisme	• bonne connaissance des matériaux • chauffage intérieur • amour du travail

Tâche 3
Préparer des surfaces métalliques

Santé et sécurité	Autonomie	Durée	Quantité et qualité	Attitudes et habitudes	Exigences particulières
• respect du code de sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, R.6) • respect du règlement sur la qualité du milieu de travail (S-2.1, R.15)	• initiative • jugement • aptitude au travail en hauteur	• respect de la température requise et du • délai requis pour l'apprêt	• examen du type de sablage effectué	• intérêt pour le travail répétitif • patience • perfectionnisme	• respect de la température appropriée • utilisation des produits de nettoyage appropriés • amour du travail

Tâche 4
Préparer des surfaces synthétiques

Santé et sécurité	Autonomie	Durée	Quantité et qualité	Attitudes et habitudes	Exigences particulières
• respect du code de sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, R.6) • respect du règlement sur la qualité du milieu de travail (S-2.1, R.15)	• compétence • expérience • débrouillardise • habileté	• attention à la démarcation du découpage	• examen de la texture de la surface	• intérêt pour le travail répétitif • patience • perfectionnisme	• utilisation des produits appropriés

Tâche 5
Préparer des surfaces sur planches murales

Santé et sécurité	Autonomie	Durée	Quantité et qualité	Attitudes et habitudes	Exigences particulières
• respect du code de sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, R.6) • respect du règlement sur la qualité du milieu de travail (S-2.1, R.15)	• habileté dans le maniement des outils	• respect du temps de séchage et du • délai requis pour le ciment à joint	• attention portée à la qualité du produit • respect des quantités requises	• application uniforme du produit	• coins de fer bien posés • papier bien appliqué • température appropriée

Tâche 6
Appliquer de la peinture, du vernis, de la teinture

Santé et sécurité	Autonomie	Durée	Quantité et qualité	Attitudes et habitudes	Exigences particulières
• respect du code de sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, R.6) • respect du règlement sur la qualité de milieu de travail (S-2.1, R.15)	• compétence • expérience • débrouillardise • habileté	• attention à la démarcation du découpage • respect de la durée de pose	• utilisation des quantités requises	• goût du travail répétitif • patience • perfectionnisme	• respect de la température appropriée

Tâche 7
Poser des revêtements

Santé et sécurité	Autonomie	Durée	Quantité et qualité	Attitudes et habitudes	Exigences particulières
• respect du code de sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, R.6) • respect du règlement sur la qualité du milieu de travail (S-2.1, R.15)	• compétence • expérience • habileté • minutie	• respect du délai selon la colle utilisée	• respect des normes du fabricant	• perfectionnisme • habileté	• manipulation soignée du revêtement • respect de la température appropriée

Tâche 8
Appliquer des composés granuleux

Santé et sécurité	Autonomie	Durée	Quantité et qualité	Attitudes et habitudes	Exigences particulières
• respect du code de sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, R.6) • respect du règlement sur la qualité du milieu de travail (S-2.1, R.15)	• application rapide du produit • finition uniforme	• respect des délais requis	• respect de la texture désirée	• habileté dans l'application du produit	• emploi des outils adéquats • respect de la température appropriée

Tâche 9
Identifier et décorer des surfaces

Santé et sécurité	Autonomie	Durée	Attitudes et habitudes	Exigences particulières
• respect du code de sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, R.6) • respect du règlement sur la qualité du milieu de travail (S-2.1, R.15)	• habileté • minutie	• respect du temps de séchage avant d'enlever le masquage	• habileté • dextérité	• bon traçage • bon masquage • respect de la température appropriée

Tâche 10
Poser des feuilles d'or ou d'argent

Santé et sécurité	Autonomie	Durée	Quantité et qualité	Attitudes et habitudes	Exigences particulières
• respect du code de sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, R.6) • respect du règlement sur la qualité du milieu de travail (S-2.1, R.15)	• habileté • minutie • patience • spécialisation dans le domaine	• respect du temps requis pour le mordant	• utilisation de la stricte quantité requise pour éviter les pertes	• doigté	• surfaces parfaitement lisses

Tâche 11
Imiter les bois et les marbres

Santé et sécurité	Autonomie	Durée	Quantité et qualité	Attitudes et habitudes	Exigences particulières
• respect du code de sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, R.6) • respect du règlement sur la qualité du milieu de travail (S-2.1, R.15)	• spécialisation dans le domaine • expérience	• respect du temps de séchage	• respect des normes du fabricant	• créativité • imagination • juste vision	• choix de la bonne couleur pour le fond • respect de la température appropriée

Tâche 12
Faire la finition du bois

Santé et sécurité	Autonomie	Durée	Quantité et qualité	Attitudes et habitudes	Exigences particulières
• respect du code de sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, R.6) • respect du règlement sur la qualité du milieu de travail (S-2.1, R.15)	• spécialisation dans le domaine • expérience	• respect du temps de séchage	• respect des normes applicables	• pression égale sur le bois	• bonne technique de sablage • sablage dans le sens des fibres

Tâche 13
Échafauder

Santé et sécurité	Autonomie	Quantité et qualité	Attitudes et habitudes
• respect du code de sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, R.6) • respect du règlement sur la qualité du milieu de travail (S-2.1, R.15)	• certaine force physique • agilité • résistance au vertige	• respect des normes	• résistance au vertige • habileté • agilité

3. Habiletés

"Une habileté transférable est une performance applicable à une variété de situations connexes mais non identiques. C'est une habileté qui n'est pas limitée, par exemple, à un seul poste de travail, à une seule tâche ou à un seul métier"[7].

Un certain nombre d'habiletés transférables ont été identifiées à partir d'une liste suggérée lors de l'analyse de situation de travail. Elles seront analysées dans ce rapport d'une manière générale et pourront être approfondies à nouveau lorsqu'il sera question de déterminer sur quoi porteront les objets de formation.

Voici donc les habiletés identifiées comme étant nécessaires à l'exercice du métier de peintre en bâtiment, suivies de quelques précisions.

3.1 Habiletés cognitives

Sciences

Mathématiques appliquées

Les peintres en bâtiment doivent maîtriser les quatre opérations mathématiques de base et posséder des notions de géométrie, souvent indispensable à la réalisation de différentes tâches. Le calcul des surfaces et des volumes allié à la connaissance du système international d'unités (SI) relève également de leur compétence.

Chimie des produits et toxicologie

Une bonne connaissance des composants des produits utilisés et de leur degré de toxicité est nécessaire en raison de l'incompatibilité de certains produits lors des mélanges. L'identification des émanations de gaz ou vapeurs toxique et l'établissement des dangers en cas de contact avec la peau nécessitent la compréhension de certains principes élémentaires de chimie se rapportant aux produits et matériaux utilisés par les peintres.

Théorie des couleurs

On ne peut exercer le métier de peintre en bâtiment sans avoir une très bonne connaissance des couleurs. L'origine des couleurs, les ingrédients et les composés nécessaires à leur fabrication sont des connaissances de base essentielles.

Technologie

Lecture de plans

Les peintres en bâtiment doivent avoir une connaissance de base de la lecture de plans et de devis.

Initiation au dessin

Les peintres doivent avoir des connaissances de base en dessin graphique afin de reproduire des plans ou des modèles sur des surfaces; il peut s'agir de symboles, de lettres, de motifs, etc.

Terminologie du métier

Les peintres doivent être familiers avec le langage du métier ainsi qu'avec les codes gestuels (formels et informels) utilisés sur les chantiers.

---

[7] *MÉQ. Guide d'élaboration d'objectifs terminaux - Méthode. Élaboration de curriculum. Direction générale de l'éducation des adultes, 1982, p. 2.*

Raisonnement

Planification, organisation et résolution de problèmes

Les peintres en bâtiment doivent être capables de planifier, d'organiser leur travail et de résoudre certains problèmes reliés à l'exercice de leur fonction, principalement lors de travaux de rénovation ou de restauration.

En plus d'effectuer leur travail avec méthode (temps, matériaux, outils, etc.), ils doivent être capables d'analyser une situation imprévue lors de l'exécution d'une tâche, afin de prendre rapidement la décision qui permettra de résoudre le problème.

Une approche logique et un sens aigu de l'observation sont nécessaires à l'exercice quotidien du métier.

3.2 Habiletés psychomotrices

Pour la bonne exécution de leur travail, les peintres doivent exécuter correctement certains gestes et savoir manipuler en toute sécurité plusieurs produits dangereux. Ils doivent pouvoir travailler dans des endroits très exposés aux intempéries, et souvent en hauteur (ponts, édifices industriels, etc.).

La coordination des gestes est donc importante. Les peintres doivent:

- être habiles et agiles dans les hauteurs;
- manipuler l'outillage et l'équipement avec soin et dextérité;
- posséder les bonnes techniques pour exécuter des travaux particuliers;
- avoir une force physique suffisante.

3.3 Habiletés sensorielles

Habiletés visuelles

Les peintres doivent avoir une bonne vue, une bonne perception des contours et des reliefs. Ils ne peuvent être daltoniens.

Habiletés auditives

Ils doivent être capables de détecter les bruits suspects de l'équipement afin de prévenir les accidents. Il faut aussi penser que, médicalement, le vertige est relié à un problème d'ouïe.

Habiletés olfactives

Les peintres doivent pouvoir percevoir et identifier les odeurs reliées aux différents produits et matériaux utilisés.

3.4 Habiletés affectives

Communication

Pour pratiquer ce métier, il faut être capable de communiquer avec ses supérieurs et, notamment dans le cas de travaux de rénovation, avec les clients. L'équipe d'experts a souligné l'importance, pour les peintres en bâtiment, de s'exprimer facilement et de pouvoir transmettre correctement par écrit certains renseignements relatifs à leur travail.

4. Comportements généraux

"Un comportement général se rapporte à une façon ou à une manière de se comporter. C'est moins une habileté qu'une façon particulière de faire les choses. Les attitudes ainsi que les habitudes profondes appartiennent à cette catégorie"[8].

Voici les principales attitudes et habitudes énumérées par l'équipe d'experts lors de l'analyse de situation de travail.

4.1 Attitudes

Éthique professionnelle

Voici les qualités exigées d'un peintre professionnel:

- amour du métier;
- souci du travail bien fait;
- équilibre entre l'éthique professionnelle et les réalités du métier;
- précision dans l'exécution des tâches;
- motivation;
- esprit d'initiative;
- autonomie;
- sens des responsabilités.

Respect des mesures de santé et sécurité

Les peintres, comme les travailleurs des autres corps de métier, sont exposés aux accidents. Les principaux risques sont:

- les chutes;
- l'inhalation de vapeurs toxiques;
- le contact de produits nocifs avec la peau (colle, *epoxy*, décapants, etc.);
- le bruit excessif dû aux équipements spécialisés (à jet de sable, de métallisation);
- les intoxications diverses;
- la combustion spontanée.

Les peintres doivent manipuler leur équipement avec précaution et être capables de percevoir les dangers. Les experts ont mentionné que les peintres devaient développer individuellement une attitude préventive et devenir en quelque sorte des agents de prévention.

Relations interpersonnelles faciles

Les relations interpersonnelles ont une certaine importance dans l'exercice du métier, car les peintres doivent parfois travailler en équipe. La qualité de la communication qu'ils établiront avec leurs coéquipiers (patience, capacité de bien se faire comprendre, etc.) facilitera l'exécution du travail.

4.2 Habitudes

Propreté

Tous les participants ont insisté sur la notion de propreté:

- propreté du travail;
- propreté de l'environnement;
- tenue vestimentaire de couleur blanche (ou adéquate aux tâches à effectuer) et toujours propre.

Automatismes

En plus de développer des habitudes au niveau de la sécurité, il a été souligné que les peintres devaient faire preuve de:

- respect des contraintes (temps);
- souci de l'économie des matériaux;
- respect de l'horaire.

---

[8] *Ministère de l'Éducation du Québec, MÉQ. Guide d'élaboration d'objectifs terminaux - Méthode. Élaboration de curriculum. Direction générale de l'éducation des adultes, 1982, p. 3.*

5. Formation

À cette étape de l'analyse de situation de travail, tous les intervenants ont été invités à faire des suggestions concernant l'éventuelle formation des peintres en bâtiment. Voici les idées émises sur les différents thèmes abordés, soit:

- les ressources humaines;
- la durée de formation pratique et théorique;
- les clientèles scolaires;
- l'évaluation en cours de formation;
- les spécialités;
- la coopération école-industrie.

L'objectif visé étant de développer chez l'individu les compétences requises pour qu'il puisse exercer le métier et évoluer sur le marché du travail en conformité avec les nouvelles techniques et technologies, la formation devra:

- permettre une bonne intégration au marché du travail;
- développer plus spécialement les savoirs professionnels;
- permettre le recyclage des apprentis actuels et des compagnons;
- assurer la mobilité professionnelle;
- développer le professionnalisme.

5.1 Orientations générales

Tous les participants désirent que la formation donnée aux peintres dans des établissements spécialisés leur permette de réaliser les tâches et opérations d'une manière autonome et responsable.

À l'exception des spécialités que sont la pose de feuilles d'or et d'argent ou l'imitation des bois et des marbres, les peintres doivent apprendre à exécuter toutes les fonctions reliées à leur métier, fonctions qu'ils et elles pourront exercer dans différents types de chantier et dans différentes conditions de travail.

Pour devenir compétent dans le métier de peintre, il faut plusieurs heures de pratique. Il est donc recommandé qu'en plus des connaissances théoriques, l'on insiste sur la pratique à l'intérieur du programme de formation.

5.2 Ressources humaines

Les experts sont tous d'avis que le formateur doit être une personne de métier compétente et ayant une solide expérience. Cependant, il a été mentionné qu'il pourrait y avoir des formateurs spécialisés pour certaines tâches.

Les formateurs devraient être sélectionnés parmi une banque de spécialistes recommandés par le sous-comité professionnel de la CCQ. Il est également suggéré que les formateurs soient recyclés périodiquement.

5.3 Durée de la formation pratique et théorique

Le groupe d'experts recommande que le temps de formation soit d'environ 6 000 heures pour les apprentis avant qu'ils ne deviennent compagnons.

Le groupe prône une alternance entre l'école et l'industrie durant le processus d'apprentissage. Toutefois, les participants ne se sont pas prononcés sur les modalités de cette alternance.

Pour inciter les apprentis actuels à retourner à l'école, il a aussi été recommandé qu'une formation de 250 heures à l'école soit doublée sur le carnet d'apprenti, et ceci pour chaque cycle de 2 000 heures.

5.4 Clientèles scolaires

Dans le cas des nouveaux apprentis, il est entendu que l'admission au programme de peintre, telle que définie dans la Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre, sera un minimum exigé. Quant aux nouveaux critères fixés par le ministère de l'Éducation pour l'admission à un programme de formation professionnelle, ils devraient faciliter l'apprentissage théorique et pratique du métier.

Les experts s'interrogent par contre sur les préalables imposés aux adultes pratiquant déjà le métier et qui voudraient se recycler ou acquérir des connaissances supplémentaires. Les participants recommandent une certaine souplesse concernant l'admissibilité de cette clientèle.

Suggestions particulières

Les participants à l'atelier ont formulé les souhaits suivants:

- que les apprentis actuels soient d'abord formés avant d'en accepter de nouveaux;
- qu'un test d'aptitudes psychomotrices soit passé avant l'admission;
- que le recyclage devienne optionnel pour les compagnons et les apprentis;
- que la qualité des apprentis soit améliorée.

5.5 Évaluation en cours de formation

Il faudrait établir des modes d'évaluation pour chaque phase d'apprentissage. Il serait ainsi plus facile de contrôler l'acquisition graduelle des connaissances de base du métier de peintre.

En plus des examens périodiques en cours d'apprentissage, un examen obligatoire pourrait être imposé à la fin de la formation avant d'accorder le titre de compagnon.

5.6 Spécialités

Dans le cas de certaines tâches précises, par exemple l'imitation des bois et des marbres qui représente moins de 2 % de la tâche des peintres, il est recommandé qu'un programme de spécialisation soit offert après la formation de base.

5.7 Coopération école-industrie

Dans le cas des spécialités où le matériel et l'équipement sont onéreux, on devrait privilégier leur location auprès d'entrepreneurs et de fournisseurs plutôt que leur achat. Les modalités d'une telle opération devraient être convenues entre les deux groupes intéressés.

Pour une formation plus complète, il est également suggéré que certains bâtiments, abandonnés ou en désuétude, soient cédés au ministère de l'Éducation, qui pourrait les remettre en valeur tout en permettant aux élèves l'apprentissage de différents métiers. Les apprentis peintres en bâtiment auraient ainsi le loisir de mettre en application leurs connaissances théoriques et, comme les experts l'ont mentionné, d'"*habiller de son manteau d'apparat la maison ou l'édifice en vue de le rendre très accueillant* ".

6. Poursuite des travaux

Une fois validé par les membres du sous-comité "peintre" du CFPIC de la Commission de la construction du Québec, ce rapport servira à produire la matrice des objets de formation, qui constitue la deuxième étape de production du processus d'élaboration des programmes.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

17-0701-06
8990-162